

# LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**

Bonne  
Année  
Bona Annada  
**2017**

Bien vivre **Ensemble**  
sur le Territoire



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BEL-  
 LOCQ ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANDAU  
 ■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-  
 MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS  
 ■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNÉPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MÉSPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE  
 - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■  
 PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGIS-  
 CARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS ■  
 VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

## ÉDITO

Bien vivre ensemble sur le territoire. C'est l'ambition qui est la mienne pour l'avenir de cette communauté que j'ai l'honneur de présider. C'est aussi celle de tous les élus qui m'entourent et travaillent dans le même sens, pour offrir le meilleur aux habitants de ce territoire qui ne manque pas d'atouts. Du sens justement, c'est ce que nous avons voulu donner à notre action en élaborant en 2016 ce projet de territoire qui fixe nos priorités.

**L'emploi d'abord.** Agir à notre niveau pour le favoriser dans tous les domaines : commerce, industrie, artisanat, services. Même si la loi NOTRe nous oblige aujourd'hui à travailler différemment, notre champ d'action reste large. Notre mission est de les soutenir quand ils sont en difficulté et encourager les initiatives. Un bilan de notre action est dressé en page 6 qui vous apprendra qu'elle profite à tous : pour 1 € d'aide publique, 13,20 € sont injectés dans l'économie locale !

**Notre environnement.** Le préserver n'est pas un vœu pieux. Les actions que nous menons avec l'ATMO Nouvelle Aquitaine et les industriels en témoignent. Agir pour un espace agréable à vivre et sécurisé, c'est le sens que nous avons souhaité donner en réservant en 2017 plus de 6 millions d'euros à l'entretien de nos routes, à celui de l'éclairage public pour qu'il soit plus performant et économe, à embellir nos places qui accueillent vos manifestations.

Dans ce domaine de l'aménagement de l'espace nous allons démarrer une campagne de sensibilisation à l'attention de tous les habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, en effet, l'usage des produits phytosanitaires est interdit aux professionnels du secteur, collectivités et entreprises. Cette loi va nous obliger à repenser nos objectifs d'entretien. Nous allons devoir apprendre à accepter la végétation spontanée. C'est une étape nécessaire pour notre santé et celle de nos enfants.

Ces enfants pour qui nous œuvrons chaque jour afin qu'ils s'épanouissent dans un environnement de qualité, au sein de structures adaptées, entourés de personnel qualifié, c'est pour eux que nous travaillons. Ils donnent du sens à toute notre action. Et c'est à eux et à vous tous qui les entourez qu'au nom de tous les élus de la communauté de communes de Lacq-Orthez, je présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Bien sincèrement,

**JACQUES CASSIAU-HAURIE**  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## EDITO

Plan viver amassa a noste. Aquiu l'ambicion mea entà l'avièner d'aquera comunautat qui èi l'aunor de presidir. Qu'ei tanben la de tots los elejuts qui m'entornejan e qui tiran tau medish sens, entà auherir çò de mei bon entaus abitants d'aqueste parçan qui no's tròba pas nat atot de manca. Sens justadement, qu'ei çò qui volom dar a la nosta accion en hargar en 2016 aqueth projècte de territòri qui fixa las prioritats.

L'emplec purmèr. Har au noste nivèu entà favorizà'u per tots los domènis : comèrci, industria, artisanat, servicis. Quan la lei NOTRe e ns'obligarà d'ara enlà a tribalhar autadement, lo noste camp d'accion que demora deus larges. La nosta mission qu'ei de'us sustièner quan e son en dificultat e encoratjar las iniciativas. Un bilanç de la nosta accion qu'ei hèit en paja 6 ; que v'ensenharà de que profieita a tots : entà 1 € d'ajuda publica, 13,20 € que son barrejats tà hens l'economia locala !

Lo noste environament. Preservà'u nei pas un vòt piós. Las accions qui miam dab l'ATMO Novèla Aquitània e los industriaus que'n testimònian. Har entà un espaci agradiu a viver e securizat, qu'ei lo sens qui desirèm balhar en reservar tà 2017 mei de 6 milions d'euros entà entertièner las vias, entetièner las lutz entà que sian mei bonas e econòmas, emberogir las nostas plaças qui arcuelhen las vòstas manifestacions.

Hens aqueth domèni de l'agèrgament de l'espaci que vam aviar ua campanha entà sensibilizar tots los abitants. Deu 1<sup>er</sup> de genèr enlà, l'usatge deus produits fitosanitaris qu'ei defenut au professionaus deu sector, collectivitats e enterpresas. Aquera lei que'ns va obligar a tornar pensar los nostes objectius d'entretien. Que'ns va càler aprèner a acceptar la vegetacion espontànèa. Qu'ei ua etapa necessària entà la nosta santat e la deus mainatges.

Aqueths mainatges entà qui obram tot dia entà qu'espeleishcan en un environament de qualitat, au miei d'estructuras adaptadas, entornejats de personau qualificat, qu'ei entad eths que tribalham. Que balhan sens a la nosta accion. E qu'ei a eths e a vosautres tots qui'us entornejatz qu'au nom de tots los elejuts de la comunautat de las comunas de Lac-Ortès, e'vs presentì los mens vòts mei bons entad aquera navèra annada. Plan sincèrament,

**JACQUES CASSIAU-HAURIE**  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE LAC-ORTÈS

## SOMMAIRE

- DÉCRYPTAGE.....P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCLO .....P 4-5
- ÉCONOMIE.....P 6 À 9
- DOSSIER :  
BUDGET 2017 .....P 10 À 13
- ENVIRONNEMENT .....P 14-15
- LE MI[X] A 1 AN .....P 16-17
- AMÉNAGEMENT.....P 18-20
- LE MÉMO DE LA CCLO .....P 21
- ASSOCIATION .....P 22
- À VOTRE SERVICE! .....P 22-23

### LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie  
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO  
Photos : service communication CCLO - Sébastien Arnouts - Vincent Cordeboeuf - DR  
Impression : Sud-Ouest Services, Saint-Geours-de-Maremne (40)  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales  
Dépôt légal à parution - Janvier 2017  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ  
ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX  
TEL. : 05 59 60 03 46, FAX : 05 59 60 06 93  
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR

## L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL, «UN ATOUT POUR NOS PROJETS ÉCONOMIQUES.»

Le CCLO a adhéré à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) Béarn Pyrénées.

Le Vice-président délégué au foncier Jean-Marie Bergeret-Tercq nous en explique les raisons.



«C'est un atout intéressant dans le cadre de notre politique économique qui consiste, notamment, à acquérir du foncier pour capter des porteurs de projets. L'EPFL offre en effet une souplesse qui nous permet de mûrir un projet avant d'engager des fonds. La convention de portage peut s'étaler sur 8 ans.

À court terme, nous allons nous appuyer sur l'EPFL pour racheter la friche industrielle SAICA, à Orthez. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de projet complètement défini. Mais, quel qu'il soit, il nous faudra prévoir une réhabilitation du site dont le coût pourrait s'élever à 2 millions d'euros. L'EPFL nous accompagnera sur ce point comme il nous aura accompagné sur le rachat qui s'élève à 500 000 €.

L'EPFL est aussi un outil particulièrement adapté à la mise en œuvre de notre Programme Local de l'Habitat. Notamment sur le volet qui concerne la lutte contre la vacance des logements en centres-villes et centres-bourgs.»



Le site désaffecté de l'usine SAICA à Orthez.

Le temps de décider de la destination du site, les élus ont souhaité que le portage financier de la friche SAICA soit assuré par l'EPFL Béarn Pyrénées.

Le compromis de vente a été signé en juillet 2016 avec une clause de substitution au profit de l'EPFL qui se porte acquéreur du site industriel désaffecté pour le compte de la communauté de communes.

Au terme de l'opération, les biens seront cédés à la communauté de communes au prix d'acquisition, augmenté des dépenses qui seront réalisées par l'EPFL pour le compte de la CCLO.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'établissement public foncier local réalise, pour le compte de ses membres, des acquisitions foncières ou immobilières en vue de la constitution de réserves.

Les statuts de l'EPFL prévoient que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale dont la population est comprise entre 50 001 et 100 000 habitants sont représentés par 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants au sein de son assemblée générale. Chaque délégué dispose de quatre voix, soit un total de vingt voix pour la communauté de communes de Lacq-Orthez.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle élit le conseil d'administration et vote le produit de la Taxe Spéciale d'Équipement à percevoir dans l'année. Elle vote aussi les modifications statutaires proposées par le conseil d'administration et approuve chaque année le rapport d'activité et le rapport financier élaborés par le conseil d'administration.

Lors du conseil communautaire du 14 novembre 2016, les élus ont désigné les 5 délégués titulaires suivants : Jacques Cassiau-Haurie, Jean-Marie Bergeret-Tercq, Philippe Garcia, Christian Léchit et Yves Darrigrand ainsi que les 5 délégués suppléants : Patrice Laurent, Michel Barbé, Jean-Pierre Dubreuil, Henri Poustis, Francis Layus.

## EXTENSION DE CHEMSTART'UP - POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Un projet-pilote unique en France.



Élus, partenaires, financeurs et acteurs institutionnels s'étaient donnés rendez-vous à Lacq, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, pour poser symboliquement la première pierre de l'extension de Chemstart'up, destinée à la plateforme technologique CANOE.

La plateforme technologique CANOE (Composites en Aquitaine, Nanostructures Organiques) va ainsi bénéficier d'un bâtiment adapté à son activité et proche des facilités industrielles du bassin de Lacq. CANOE installe sur le bassin de Lacq *un pilote unique en France*, qui permettra de développer une filière sur les fibres de carbone biosourcées à bas coût.

La CCLO est le maître d'ouvrage du projet : les travaux se dérouleront sur une période de 6 mois, de novembre 2016 à avril 2017. Le coût total de l'opération est estimé à 1 million d'euros H.T. financés par la CCLO (200 000 €) et le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine (800 000 €).

Didier Rey, maire de Lacq, Patrice Gaillard, directeur de CANOE, Pierre Nerguararian, président de Chemparc, Alain Rousset, président du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, Jacques Cassiau-Haurie, président de la CCLO et Marie Aubert, secrétaire générale de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques ont tour à tour exprimé leur satisfaction de l'implantation de ce projet structurant sur le territoire.

## LES VENDREDIS DE L'INFO

Avec le réseau des pépinières d'entreprises.

La CCLO, via son réseau de pépinières d'entreprises, propose toute l'année des temps d'information sur des thèmes variés à l'attention des entrepreneurs du territoire.

Ce 1<sup>er</sup> trimestre, vous aurez toutes les clés en main pour savoir comment optimiser et sécuriser vos données informatiques, donner de la visibilité à votre entreprise, connaître les modes de financement et le fonctionnement des marchés publics.

Ces animations économiques sont gratuites et sans inscription.

Renseignements au 05 59 53 99 99 ou sur [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr).

## LES ÉTOILES DE L'ÉCONOMIE

5 entreprises du territoire reconnues pour leur talent.

En novembre 2016, 5 entrepreneurs du territoire ont été nommés aux Étoiles de l'économie pour leur esprit d'entreprendre et leur talent. Il s'agit de Alter EV (Argagnon), Creb (Orthez), Klipair (Serres-Sainte-Marie), Lait P'tits Béarnais (Castétis) et Mata SARL (Mourenx).

Fanny et Jean-Baptiste Ferrand (à gauche sur la photo) de la ferme Lait p'tits Béarnais ont reçu le trophée « développement durable ». Le jeune couple est à la tête d'une ferme d'agriculture biologique de 40 hectares, pâturé par 25 vaches normandes et utilise des techniques protectrices de l'environnement et de la biodiversité, visant en priorité une distribution locale.



Organisé par le journal «La République des Pyrénées» au Palais Beaumont de Pau, l'évènement a réuni 600 personnes et comptait parmi les partenaires privilégiés la communauté de communes de Lacq-Orthez. Son président Jacques Cassiau-Haurie a remis à ce titre le prix de l'étoile de la création d'entreprises à Mehdi Jabrane, fondateur de Mapo-tempo, société basée à Pau qui propose des logiciels de planification et d'optimisation de tournées.

## CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Le succès d'une démarche éco-responsable.



Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la CCLO, l'ADEME et la CCI Pau Béarn ont organisé le challenge de la mobilité en septembre dernier. Il s'agissait de la deuxième édition consécutive organisée sur le territoire de la CCLO.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser employeurs et salariés aux solutions alternatives à la voiture individuelle, de les inciter à utiliser d'autres modes de déplacement et d'accompagner ces changements de comportement.

10 établissements (dont la CCLO) soit 66 % de plus que l'an passé ont participé à ce challenge. Actemium, Air Quality Process et le PLIE du Bassin de Lacq ont été les lauréats de cette édition 2016.

En tout, 135 salariés ont changé leurs habitudes de déplacement et pas seulement sur une journée puisque 57 % d'entre eux ont conservé depuis leurs nouvelles bonnes habitudes de locomotion.

## JARDIN DE LA VISITATION À ORTHEZ

Une réalisation collaborative.



Cet aménagement paysager est le résultat d'un travail collaboratif entre les agents de la CCLO et une dizaine d'élèves du collège agricole d'Orthez. Sa réalisation a été financée par la CCLO à hauteur de 70 200 € TTC. La Ville d'Orthez a pris en charge le coût du déplacement de l'aire de jeux avec sa mise aux normes, pour un montant de 23 068 € TTC.

## ÉLAN BÉARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ

442 places offertes.

L'opération lancée par la CCLO en octobre dernier (cf. Le Mag CCLO - n° 8) a permis à 442 spectateurs, habitants sur le territoire de la CCLO, d'assister à la rencontre entre l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez et Chalons-Reims, le 2 décembre dernier. L'Élan s'est imposé sur le score de 70 à 60.

Pour le match du 4 février contre Chalons-sur-Saône, les réservations sont ouvertes jusqu'au 30 janvier.

Concernant la rencontre qui opposera l'EBPLO au Mans le 18 mars prochain, vous avez jusqu'au 13 mars pour envoyer vos demandes par mail à [communication@cc-lacqorthez.fr](mailto:communication@cc-lacqorthez.fr) ou par téléphone au 05 59 80 01 22.



## PROJET DE TERRITOIRE

4 réunions publiques pour vous informer.

Il y a un an, la CCLO décidait d'élaborer un projet de territoire validé par les élus lors de la conférence des maires du 4 juillet dernier.

L'objectif ? Tracer les grandes lignes et orientations de l'avenir de notre communauté pour permettre à tous - habitants, entreprises, institutions - de bien vivre sur le territoire Lacq-Orthez.

Afin de présenter le travail effectué et d'échanger avec la population sur le sujet, la CCLO organise 4 réunions publiques :

- Le jeudi 9 mars, à la CCLO, à Mourenx
- Le vendredi 10 mars, au centre socio-culturel, à Arthez-de-Béarn
- Le lundi 13 mars, à la salle du temps libre, à Monein
- Le jeudi 16 mars, à la CCLO, rue du Pesqué, à Orthez

Le diagnostic du projet de territoire et les actions financées par la CCLO seront présentés aux participants. Les réunions seront également l'occasion de répondre aux différentes questions de la population autour d'un moment convivial.

## SOUTIEN À L'ARTISANAT ET AU COMMERCE

### ■ POUR 1 € D'AIDE PUBLIQUE, 13,20 € SONT RÉINJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

Le soutien à l'artisanat et au commerce est inscrit dans le projet de territoire qui fixe les priorités de la CCLO. C'est une évidence pour cette collectivité qui porte dans son ADN l'aide au développement économique. Et une volonté politique forte lorsqu'il s'agit de mettre des actes en face d'une ambition. Car ces secteurs sont générateurs d'emploi, mais aussi un facteur d'attractivité. À l'heure du choix d'un lieu de vie, la question de la présence de commerces ou d'artisans de proximité se pose forcément aux potentiels habitants.

Pour ces raisons, la CCLO s'est engagée depuis 2011 auprès de l'État (via le FISAC), du Conseil départemental et de la Région Nouvelle Aquitaine dans une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce. À ce jour, ce dispositif d'aide à l'investissement a permis d'attribuer **632 850 € à 62 établissements**. En plus des postes des dirigeants, ces créations ou développements d'entreprises ont généré 31 emplois sur le territoire.

#### 37 entreprises aidées depuis 2013.

La deuxième tranche de l'OCM, démarrée en 2013, se terminera en juin 2018. Son enveloppe globale s'élève à 472 500 €. 37 porteurs de projet ont été appuyés pour créer ou développer leur entreprise grâce aux 278 850 € d'aide attribuée. En contrepartie, les chefs d'entreprise ont investi 3,69 millions d'euros en acquisition de matériel professionnel ou dans des travaux de construction ou de réhabilitation de leurs locaux.

Ces aides, véritables leviers de l'investissement, sont en grande partie réinjectées dans l'économie locale; c'est ce que l'on appelle **"l'économie dynamique"**.

Pour 1 € d'aide, le commerçant ou l'artisan investit pour 13,2 €.

#### POUR EN BÉNÉFICIER

Contactez le service commerce de la CCLO qui vous aidera à constituer votre dossier par téléphone au 05 59 60 84 28 ou par mail à [commerce@cc-lacqorthes.fr](mailto:commerce@cc-lacqorthes.fr)

## OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE : ILS EN ONT BÉNÉFICIÉ...

### ...À ARTHEZ-DE-BÉARN, REPRISE DU CAFÉ DES SPORTS

Depuis 2016, Monsieur Turon est propriétaire du fonds de commerce du Café des Sports d'Arthez-de-Béarn.

L'investissement prévu dans le cadre de ce projet porte sur l'extension et la réfection de la terrasse existante ainsi que de l'achat de matériel de cuisine permettant de proposer de la « petite restauration ».

Au terme de ce chantier, le restaurateur envisage d'embaucher une collaboratrice.

### ...À CASTILLON D'ARTHEZ, CRÉATION DE FOREST ENERGY

Le projet de Mathieu Ambroise porte sur la création d'une entreprise de commerce de détail de bois et de services de sciage/fendage. L'entreprise sera située à Castillon d'Arthez.

Monsieur Ambroise a sollicité une aide via l'OCM afin d'acheter de l'outillage et des équipements professionnels. Dans le cadre de ce dispositif, le futur chef d'entreprise a bénéficié d'une subvention ainsi que d'un conseil en création d'entreprises qui lui a permis d'avoir une vision objective de son projet. Le but étant de mieux anticiper l'avenir et de s'orienter vers une croissance saine et pérenne. Ce bilan-conseil est compris dans la prestation de l'OCM.



Le café des sports d'Arthez-de-Béarn est une institution qui bénéficie d'une clientèle fidèle et d'une bonne visibilité sur sa commune.

## BIRON : LA SOCIÉTÉ OCTIME EST DANS SES MURS



La société spécialisée dans les progiciels de planification et de gestion du temps a emménagé, le 31 octobre, dans ses nouveaux locaux situés sur la zone du péage autoroutier d'Orthez-Biron. La CCLO a favorisé l'implantation de cette entreprise en lui proposant un terrain viabilisé, avec la création d'un accès et en facilitant les formalités administratives. La collectivité a également permis à Octime de bénéficier d'une aide publique au développement des entreprises.

**Entretien avec Guillaume Berbinau, président d'Octime\*.**

**Pour quelles raisons avez-vous souhaité implanter votre société à Biron ?**

«Tout d'abord, pour une raison d'accessibilité. En effet, nous souhaitons nous rapprocher de l'agglomération paloise où se trouvent l'université et les écoles d'ingénieurs qui forment les profils que nous recherchons. Le choix d'Orthez répond aussi à une cohérence géographique au regard des lieux d'habitation de nos salariés. Il est évident qu'un accès direct au péage renforce aussi la visibilité de notre entreprise. Autre raison qui nous tenait à cœur, le bien-être de nos

équipes. Ce nouveau bâtiment a été pensé justement pour leur offrir un cadre de travail agréable dans lequel ils peuvent s'épanouir. Bien sûr, le fait de bénéficier localement de la fibre optique est un atout considérable.»

**Quelles sont vos perspectives de développement ?**

«Aujourd'hui, et cela depuis notre création en 1998, nous enregistrons une croissance annuelle à 2 chiffres. Nous sommes passés de 5 à 65 personnes en France et après le rachat de la société espagnole SPEC, nous comptons 150 salariés dans le monde. Nous sommes devenus, en quelques années, un des 3 acteurs majeurs de secteur. Il y a encore des parts de marché à gagner en France et un fort potentiel de développement en Espagne et Amérique latine. Nous avons pour objectif de continuer dans une logique de croissance tout en restant à l'écoute d'autres opportunités de croissance externe. Pour cela, nous recrutons 7 à 8 personnes par an et 5 nous ont d'ailleurs déjà rejoint ce début de mois.»



**Le 8 novembre, Guillaume Berbinau, faisait visiter ses nouveaux locaux au Président Jacques Cassiau-Haurie.**

\*retrouvez l'intégralité de l'interview sur [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)

## LES INFOS DE L'ÉCO

**CHEMSTART'UP :  
M2I LIFE SCIENCES**

**Récompensée par l'Europe**

Après avoir été lauréat en France en octobre 2015 du prix de l'innovation du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, M2i Life Sciences, leader européen des phéromones pour la protection biologique des plantes, a remporté l'European Business Award for Environment dans la catégorie Innovation & procédés.

Ce prix, remis le 27 octobre lors d'une cérémonie organisée à Tallinn en Estonie, est décerné à des entreprises de l'Union européenne alliant compétitivité et respect de l'environnement. M2i est la première entreprise française à remporter ce prix depuis 2004.

Créée en 2012 à Lacq, dans les locaux de Chemstart'UP, M2i Life Sciences se consacre à la conception, au développement et à la vente de produits de biocontrôle et plus spécifiquement de phéromones, solution naturelle pour remplacer, de façon efficace et rentable, les insecticides chimiques. Le procédé récompensé par la Commission européenne est un procédé innovant de confusion sexuelle phéromonale par paintball. Il s'agit, pendant la période de vol, de saturer l'air avec une grande quantité de phéromones sexuelles spécifiques à l'insecte afin d'empêcher les mâles de détecter les femelles et donc de limiter ainsi les accouplements et par conséquent, de prévenir la ponte et l'infestation.

## EUROLACQ 2 À ARTIX : OUVERTURE AU PRINTEMPS DE PGA MOTORS



La plateforme logistique de la société PGA Motors devrait ouvrir en juin prochain sur la zone Eurolacq 2.

Pour répondre à la demande des entreprises Peugeot et Citroën, la société PGA Motors a décidé de créer une plateforme logistique de pièces de rechange pour servir les professionnels du grand Sud-Ouest (Bayonne-Bordeaux-Toulouse). Pour les constructeurs, l'intérêt est de mailler le territoire français de centres logistiques afin de répondre au plus vite aux demandes des concessionnaires.

Sur un terrain d'une superficie de 1,8 ha, PGA Motors réalise un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup>. 50 personnes y seront employées.

### INSTALLATION DES TRANSPORTS LAPORTE

L'entreprise Transports Laporte implante une antenne sur la zone d'activité d'Eurolacq 2. Cette société familiale fondée en 1947 a son siège à Ponson-Dessus. Elle compte une cinquantaine de salariés. Sur ce deuxième site, le transporteur va développer les activités de transport et logistique en étant au plus près de ses clients situés sur le bassin de Lacq.

### UN CRÉMATORIUM À ARTIX

La collectivité vient de lancer une procédure de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un crématorium.

La création de sites cinéraires constitue une compétence exclusive - mais facultative - des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale. La CCLO exerce cette compétence. Néanmoins, elle ne dispose pas en interne de personnel formé pour en assurer le fonctionnement. Les élus ont donc décidé d'en confier la responsabilité à un exploitant professionnel, plus apte à garantir un niveau de service optimal aux familles.

L'équipement sera situé sur un terrain de la zone Eurolacq 2. Le lieu présente en effet toutes les caractéristiques nécessaires à cet usage : voisin d'un centre urbain, à proximité d'une route nationale et d'un échangeur autoroutier.

Le crématorium devrait être en service début 2019.

## CASTEIDE-CAMI : CIDRERIE BÉARNAISE OU 4 FAÇONS DE DÉGUSTER LA POMME



Audrey Labrouche et Julien Hamelin viennent de lancer leur activité à Casteide-Cami et celle-ci est peu commune en Béarn. La cidrerie béarnaise produit du jus de pommes, le cidre béarnais, un apéritif à base de cidre et de miel issu des ruches de la maison et du vinaigre de cidre.

En dehors de la cidrerie, les produits pourront être découverts dans certains restaurants, crêperies et magasins locaux, et seront proposés aux comités d'entreprises. Dans tous les cas, les circuits courts sont privilégiés. Dès la rentrée prochaine, l'atelier recevra des écoles afin de leur faire partager leur savoir et leur passion.

La cidrerie est ouverte les mercredis et samedis, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

## HYDRO-QUÉBEC : À LA RECHERCHE D'UN PARTENAIRE FINANCIER

C'est à Montréal, au siège du géant de l'électricité québécoise que les présidents Cassiau-Haurie et Rousset ont rencontré en octobre dernier les dirigeants d'Hydro-Québec. Le groupe est présent à Lacq dans deux laboratoires de Chemstart'Up, où il mène des activités de recherche et de développement dans le domaine du stockage et de la conversion d'énergie.

L'objectif des deux élus était de convaincre la direction québécoise de franchir un pas de plus vers le Béarn avec la construction de la copie du pilote de fabrication de batteries qu'ils ont visité à l'IREQ<sup>1</sup> à Montréal.

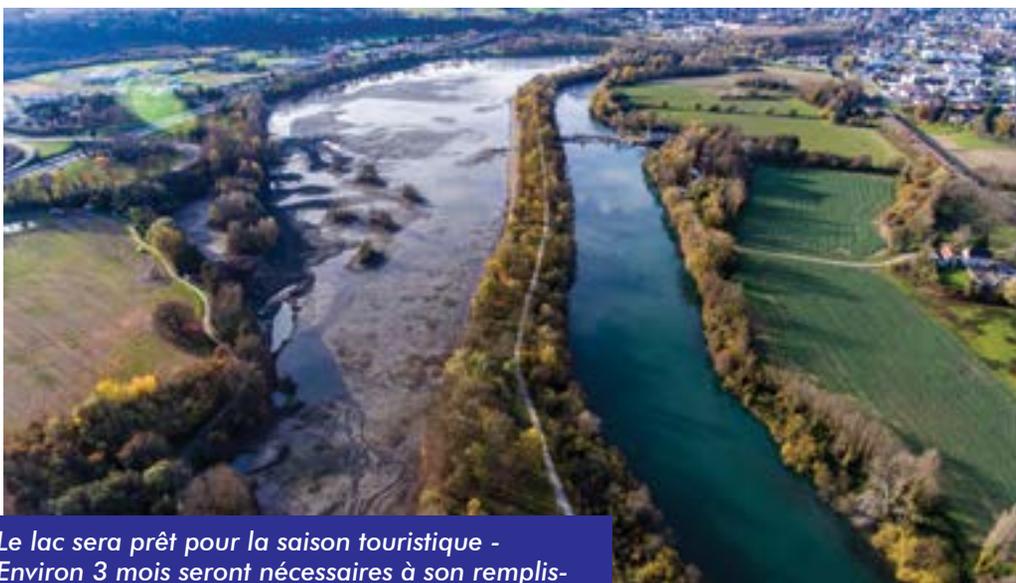
Mais malgré les nombreux atouts avancés, la partie est loin d'être gagnée. Non seulement Hydro-Québec ne manque pas de prétendants, mais il conditionne son implantation dans le Sud-Ouest à la conclusion d'un partenariat avec un grand groupe industriel.

Les Présidents de la CCLO et de la région Nouvelle Aquitaine se sont engagés à approcher Total dans le but d'une éventuelle coopération entre le géant pétrolier et l'électricien québécois. Affaire à suivre.

1 - Institut de Recherche d'Hydro-Québec



## LAC DE BIRON : DE GRANDS TRAVAUX POUR UNE EAU DE QUALITÉ



**Le lac sera prêt pour la saison touristique - Environ 3 mois seront nécessaires à son remplissage qui démarrera en février.**

Pour faire face aux problèmes de prolifération de cyanobactéries, la collectivité a engagé des travaux visant à conserver le classement «excellente qualité des eaux de baignade» et à préserver les activités nautiques.

Après avoir procédé à une opération biologique afin de désagréger les vases, la vidange du lac a démarré à la fin de l'année 2016 ; l'objectif étant d'oxygéner le milieu en renouvelant l'eau. Le suivi qualitatif et quantitatif des eaux rejetées dans le gave n'a révélé aucune anomalie. Durant toute cette période, les poissons ont été soigneusement recueillis, triés et introduits dans le gave et dans les lacs des Barthes à Biron (à l'exception des nuisibles : poissons-chats et perches soleil).

Le 28 novembre, le plan d'eau était à son niveau le plus bas. C'est alors qu'ont démarré peu après les travaux de création d'une roselière. Il s'agit d'une zone humide, transition entre le milieu aquatique et terrestre qui aura une action préventive et permettra de mieux capter les matières en suspension et les nutriments provenant du bassin versant en amont. Cette roselière est disposée en sortie du ruisseau de Biron.

64 320 198 €



INVESTISSEMENT - 12 439 302 €



FONCTIONNEMENT - 51 880 896 €



## « ASSURER NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC TOUT EN GAR-DANT LA CAPACITÉ D'INVESTIR »

Le budget a été voté à la majorité le 12 décembre dernier. Les grandes lignes expliquées par le vice-président délégué aux affaires financières et au budget Yves Salanave-Péhé.

« À l'intercommunalité comme dans nos communes, nous subissons depuis plusieurs années déjà l'impact des finances nationales sur nos finances locales. L'État exige de nous de gros efforts financiers pour réduire le déficit public, ce qui a rendu l'élaboration de ce budget particulièrement laborieuse.

Pour autant, le régime que nous nous imposons est acceptable. Il répond aux priorités qui sont les nôtres et à l'exigence de solidarité envers les communes et leurs habitants.

Ainsi, avec une répartition de presque 12 millions d'investissement pour 52 millions de fonctionnement, une stabilité fiscale et un recours à l'emprunt modéré, notre marge de manœuvre reste suffisante pour assurer nos missions de service public et agir dans d'autres domaines.

Pour parvenir à l'équilibre tout en gardant la capacité d'investir, des choix se sont imposés. Notamment celui de **limiter le recours à l'emprunt à 2 millions d'euros** afin de conserver un bon niveau d'investissement sans dégrader notre capacité de désendettement. Pour **réduire nos frais de fonctionnement**, nous avons décidé qu'il n'y aurait ni création de postes ni remplacement des 6 agents qui partent à la retraite cette année. Nous venons par ailleurs d'intégrer les emplois d'avenir et le personnel de l'association Eurolacq Entreprises dont la gestion a été reprise en régie par la CCLO.

Avec l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur tout le territoire, c'est une évolution majeure, pour ne pas dire une révolution, qui s'opère au sein de notre collectivité. Elle témoigne explicitement de l'esprit communautaire qui s'exprime aussi à travers la participation de la CCLO au Fonds National de Péréquation Intercommunale et Communale.

En effet, pour alléger la charge des communes<sup>1</sup>, la collectivité assume un montant bien plus élevé que la règle de droit commun ne le lui imposait; cela au détriment de ses ressources propres. »



### PERSPECTIVE 2018 -

« Pour mettre en adéquation le rythme de nos dépenses avec nos recettes, nous avons engagé une réflexion sur l'exercice de nos compétences. »

1- Ce fonds, prélevé par l'état, est constitué des ressources des intercommunalités et communes. Il est reversé à des intercommunalités et communes moins favorisées.

# LE DOSSIER : BUDGET 2017

**1 000 000 €**

(via les fonds de concours) redistribué aux communes pour réaliser leurs projets.

**6,2 MILLIONS D'€**

pour l'entretien et l'aménagement de l'espace public

**1 315 000 €**

pour la contribution au SDIS

**220 000 €**

prise en charge des transports piscine/école

**1,9 MILLION D'€**

pour le développement économique

**476 102 €**

pour l'habitat et les économies d'énergie

**7,7 MILLIONS D'€**

pour la gestion des déchets

**2 489 561 €**

participations aux organismes publics et subventions aux associations.

## CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

C'est le poste d'investissement le plus important de ce budget 2017. Il concerne la voirie, les espaces verts, l'éclairage public, les bâtiments de la CCLO, l'urbanisme et l'aménagement numérique.

Outre les opérations programmées dans les communes, **3,8 millions d'euros sont affectés à l'entretien et à la rénovation des revêtements routiers du territoire.**

**6 288 300 €**

pour l'entretien  
et l'aménagement  
de l'espace public

Parmi les autres opérations :

- Balansun : place de la mairie.
- Besingrand : véloroute (avec le Conseil départemental).
- Orthez : cœur de ville.
- Ozenx-Montestrucq : école de Montestrucq.
- Sault-de-Navailles : rue de France.

310 000 € sont affectés à l'aménagement et l'entretien des **espaces verts**. En matière **d'éclairage public**, 920 000 € sont nécessaires à la poursuite du programme de remplacement des lanternes énergivores (500 en 2017) et à l'entretien du patrimoine existant.



La rue de France à Sault-de-Navailles dont le chantier de rénovation démarrera en mars prochain.



Aménagement paysager du jardin du souvenir de Saint-Boès, réalisé en 2016.

## QUAND HABITAT ET ÉNERGIE FONT BON MÉNAGE



**119 102 €** à la rénovation de logements communaux et à l'habitat social

**357 000 €** pour lutter contre la fracture énergétique

Pour aider à la production de logements sociaux - rénovation ou construction neuve - la CCLO propose une aide financière aux bailleurs sociaux.

Ce type d'opération fait partie des objectifs prioritaires du nouveau Programme Local de l'Habitat qui vise à rénover des logements vacants en centres-bourgs.

Les communes et les particuliers bénéficient aussi d'un coup de pouce de la collectivité sur leur projet habitat / énergie.

Lacq-Audéjos : l'Office 64 a bénéficié des subventions de la CCLO, du Conseil départemental et de l'Etat pour réhabiliter les 6 logements de la cité SNCF appelée aujourd'hui résidence Les trèfles.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez contacter le guichet unique habitat-énergie :

Tél. : 05 59 60 48 49

Courriel : [habitat-energie@cc-lacqorthez.fr](mailto:habitat-energie@cc-lacqorthez.fr)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA LOI NOTRe REBAT LES CARTES

«Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme» : avec la mise en œuvre de la loi NOTRe, le «développement économique» s'enrichit de nouvelles compétences. L'Office du commerce et de l'artisanat d'Orthez va en bénéficier en recevant la même subvention que son homologue du Bassin de Lacq, soit 55 000 €.

### 14 communes rejoignent l'office du tourisme Coeur de Béarn

Du côté du tourisme, le syndicat mixte Béarn-de-Gaves est dissout. De fait, les communes de Baigts-de-Béarn, Balansun, Bellocq, Bonnut, Castétis, Lanneplàa, Orthez-Sainte-Suzanne, Puyoô, Ramous, Saint-Boès, Saint-Girons-en-Béarn, Salles-Mongiscard, Sallespisse et Sault-de-Navailles rejoignent le territoire de compétence de l'office de tourisme intercommunal Coeur de Béarn et la CCLO reprend le portage du Label «Pays d'arts et d'histoire Orthez Béarn des Gaves».

Afin d'assurer efficacement sa mission, un nouvel office sera créé à Orthez (lire plus bas).

### Des réserves foncières

En investissant avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le projet CANOE, la CCLO mise sur la transition énergétique. Dans 6 mois, la plateforme technologique s'installera dans l'extension de Chemstart'UP dédiée à la recherche sur les matériaux biosourcés (lire en page 4). 800 000 € sont affectés à cette opération.

Et pour garder des marges de manœuvre pour accueillir de potentiels entrepreneurs, 40 000 € sont inscrits pour les réserves foncières.

Une enveloppe de 150 000 € est dédiée à l'aide au développement des entreprises.



L'office de tourisme intercommunal sera situé à Orthez dans les locaux de l'ancienne perception Rue Jeanne d'Albret. 278 000 € seront nécessaires à la rénovation des lieux, réfection des façades et aménagement du rez-de-chaussée pour l'espace accueil. Ce chantier devrait démarrer dans le courant du second semestre 2017.

388 188 €  
aux associations  
et entreprises  
d'insertion.

86 928 € à  
l'artisanat et  
au commerce  
via l'OCM.

1 910 000 € au  
développement économique

### LE SAVIEZ-VOUS ?

2 999 808 € : c'est le coût de fonctionnement global et prévisionnel de l'année 2016 du service petite enfance qui assure :

- la gestion de 5 crèches intercommunales et d'un Relais Assistants maternels (RAM d'Orthez),
- l'entretien des bâtiments des crèches associatives de Monein et Mourenx et une partie du financement,
- le financement d'un RAM associatif d'Artix et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP associatif itinérant).

1 459 668 € : c'est la subvention apportée par les partenaires financiers : CAF, Département, MSA, TORAY CARBON FIBERS EUROPE.

## TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE : 500 000 € POUR LA CROISSANCE VERTE



**11 octobre 2016** - Aline Langlès, accompagnée de la sénatrice des Pyrénées-Atlantiques Frédérique Espagnac, était reçue au ministère par Ségolène Royal lors de la signature de la convention.

La communauté de communes de Lacq-Orthez, représentée par Aline Langlès, Vice-présidente déléguée à l'environnement et aux économies d'énergie, faisait partie des 80 nouveaux territoires lauréats à l'appel à projets «Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)».

La CCLO a signé avec la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une convention de 3 ans pour la mise en place d'actions contribuant à :

- atténuer les effets du changement climatique,
- encourager la réduction des besoins d'énergie,
- développer les énergies renouvelables locales.

Cette aide financière de l'État est fixée à 500 000 € dans la limite d'un plafond maximal de 80 % de chaque dépense subventionnable. Ce montant pourrait être augmenté jusqu'à 2 millions d'euros sur la base de nouvelles actions entreprises.

Parmi les actions proposées dans le programme de la CCLO, on peut retenir la mise en œuvre d'un fonds intercommunal pour la rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs ainsi qu'une étude sur la réhabilitation de la friche SAICA de 12 ha en centre-ville d'Orthez.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au total, 400 territoires sont bénéficiaires de cette aide de l'État pour mener à bien des projets innovants et faire émerger de nouveaux modèles de consommation et de création d'énergie, de gestion des déchets, de mobilité, mais aussi de protection de la biodiversité.



Le site de l'usine SAICA

## ELLES SE SONT FORMÉES AU LANGAGE DES NEZ ! 36 SENTINELLES MOTIVÉES

Depuis le 14 novembre, l'association Atmo Nouvelle-Aquitaine a lancé une veille olfactive sur le bassin de Lacq en partenariat avec la CCLO, les communes d'Abidos, Lacq, Lagor, Lendresse-Arance et Maslacq et les industriels de la plateforme Induslacq.

Au terme de deux mois de formation, les bénévoles du réseau Sentinelle sont prêts à accomplir leur mission de veille. Au total, 36 personnes, habitants ou salariés du bassin se sont initiés au langage des nez, au travers de la formation assurée par Maryline Jaubert du cabinet Rouennais Osmanthe.

La mission des sentinelles «riveraines» consiste à réaliser des relevés d'odeurs standards matin et soir à horaire fixe, 7 jours sur 7. Pour ce faire, ils notent les caractéristiques odorantes de l'air selon les odeurs de référence qu'ils ont appris à reconnaître en formation. Ces relevés sont envoyés une fois par semaine à Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas d'odeurs gênantes ou inhabituelles, les sentinelles peuvent être amenées à pratiquer des olfactions complémentaires, mais dans tous les cas, ils alertent la coordination (cf. page 21).

### Des nez industriels sur Induslacq

Les autres volontaires sont les nez «industriels», pompiers ou salariés de la plateforme Induslacq. En plus des olfactions complémentaires, leur mission est d'alerter dès qu'un incident est constaté afin de faire un lien rapide entre intérieur et extérieur de la plateforme et d'intervenir en anticipation en fonction des opérations de maintenance prévues.



À la CCLO, le 23 novembre, les membres du réseau sentinelle recevaient leur certificat de formation au langage des nez.

### 32 heures de formation

Les sentinelles ont été formées à la reconnaissance de certaines odeurs et à l'utilisation du langage olfactif qui les caractérise. Durant 8 semaines, à raison de 4 heures hebdomadaires ils ont travaillé leur mémoire à l'aide de référents odorants adaptés à l'environnement de la plateforme Induslacq. Ils sont aujourd'hui capables de reconnaître l'odeur de 34 molécules.

### Une année de veille

Pour maintenir la motivation et les performances olfactives des sentinelles, des réunions périodiques de «révision» seront assurées par Atmo Nouvelle-Aquitaine, durant toute l'année de veille.

*«Cette formation demande concentration, assiduité et méthodologie. On a à faire ici à des personnes très motivées.»*

*Maryline Jaubert,  
formatrice au langage des nez.*

## TEST RÉUSSI POUR LA TÉLÉALERTE

Le 21 novembre, la CCLO a effectué un test d'alerte (par SMS et par appel) auprès des personnes inscrites volontairement à la téléalerte. 100 % des SMS ont été reçus. Concernant les appels, 70 % ont été validés, 10 % ont été reçus mais non validés, 20 % ont abouti sur messagerie. Nous rappelons qu'il est impératif de valider l'appel quand vous décrochez. Par ailleurs, lors de l'inscription, pensez à bien renseigner le numéro SMS si vous souhaitez être alerté par message.

### RAPPEL

La Téléalerte est un outil destiné à alerter la population en cas de risques majeurs.

Pour s'inscrire : se connecter sur [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr) ou bien remplir un formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la CCLO (à Mourenx et à Orthez) et dans toutes les mairies du territoire. Le service est gratuit.

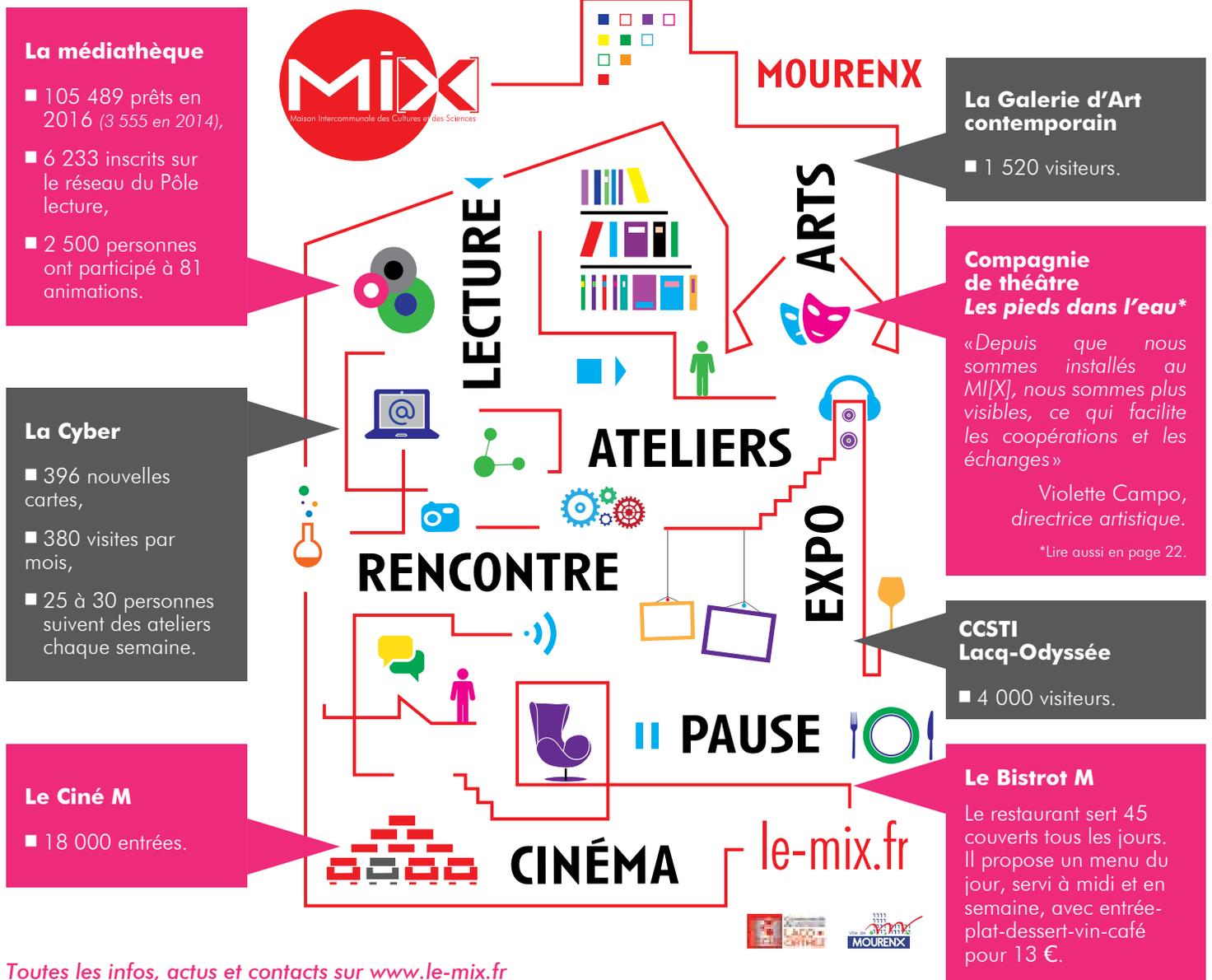
## BON ANNIVERSAIRE !

### 1 AN APRÈS L'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL, LE PUBLIC EST CONQUIS

Depuis bientôt un an, le MI[X], situé à Mourenx, propose et sensibilise tous les publics à différentes formes d'expressions culturelles. On y retrouve aussi bien des animations, spectacles, que des rencontres, débats et expositions. Et ces dernières sont elles aussi pluridisciplinaires : littérature, art contemporain, spectacle vivant, cinéma, sciences et techniques, industrie, numérique, patrimoine, emploi... Tous les ingrédients réunis pour en faire un lieu convivial qui favorise les échanges, la mixité sociale et intergénérationnelle.

#### 6 structures culturelles au sein du MI[X] et un même constat : une réussite !

Tous s'accordent à dire que la fréquentation de leur structure vit une forte augmentation grâce à leur visibilité et la synergie qui s'opère du partage entre les différents «CO-MI[X]». Retour sur un bilan positif depuis l'ouverture en février dernier.



Toutes les infos, actus et contacts sur [www.le-mix.fr](http://www.le-mix.fr)

## 2016 : UNE QUINZAINE D'ANIMATIONS COLLECTIVES AU SEIN DU MI[X]



*Amazing Science a plongé le public dans les mystères du vivant.*

Cette première année a été marquée par de nombreuses animations proposées conjointement par la médiathèque, le CCSTI Lacq-Odyssee, la galerie d'art contemporain, la compagnie théâtrale «Les pieds dans l'eau» et le Ciné M.



*A la découverte des illustrateurs d'albums jeunesse.*



*Mathissime, l'expo qui vous a fait aimer les maths.*



*Rencontre avec Magyd Cherfi.*



*La lune à portée de main.*

## 2017 DÉMARRE FORT AVEC LE PÔLE LECTURE !

La programmation des animations est le résultat de 2 volontés : une ouverture sur le monde et une accessibilité à tous. Coup de projecteur sur les activités du début d'année dans les bibliothèques du réseau.

- Du 23 janvier au 4 février (Mourenx et Orthez) - **Les échos du son**. Venez découvrir la diversité des métiers du son et la grande variété des créations sonores.
- Le 4 février (Puyoô) - **Compagnie de la moisson : Aldebert et compagnie**. Concert burlesque, théâtral et poétique pour les enfants.
- Le 4 février (Mont) - **Ladji Diallo : Ma vallée, un truc de fou!** Spectacle jeunesse.
- Les 8 (Monein) et 11 février (Maslacq) - **Les compagnons de Pierre Ménard : Contes dits du bout des doigts**. Spectacle de contes.
- Les 15 (Lacq), 16 (Biron) et 17 février (Sault-de-Navaillès) - **La toute petite cie : Georges**. Spectacle jeunesse.
- Le 15 février (Arthez-de-Béarn) - **Compagnie théâtrale les pieds dans l'eau : Délice au pays des merveilles**. Spectacle musical pour adultes.
- Le 17 février, Mourenx - **Compagnie Le Téatralala : Ados, vie et mœurs**. Spectacle-conférence pour adolescents et adultes. **Compagnie Le Téatralala : Nuit d'encre**. Spectacle déambulatoire pour adolescents et adultes.
- Le 22 février, Labastide-Monréjeau - **Théâtre pas sage : Chez Mémé**. Spectacle de marionnettes.

**Toute la programmation sur [www.pole-lecture.com](http://www.pole-lecture.com)**

## ORTHEZ «CŒUR DE VILLE» LE CHANTIER SE POURSUIT



### MALIN !

Abonnez-vous à la newsletter sur [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr) pour suivre l'actualité des travaux.

L'aménagement de la première phase du chantier, allant du parking de la Moutète au square Catherine de Bourbon, a démarré en octobre dernier. Il se poursuit aujourd'hui conformément au calendrier présenté à la population lors de la réunion publique de lancement du projet.

Terrassement, empierrement, et réseaux des eaux usées et pluviales sont terminés.

Les réseaux Enedis, GRDF et Orange ont été déplacés et de nouveaux sont en construction pour l'opérateur Orange, l'éclairage public

et l'eau potable. Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CCLO et de la régie des eaux de la Ville d'Orthez.

Dès le mois de février, les travaux de maçonnerie débuteront avec la construction du mur situé devant le restaurant «la cuisine à musée».

Courant février-mars, les bordures et pavés seront posés et les arbres plantés : 3 ormes sur le parking de la Moutète et 3 érables de part et d'autre de la voie.

### UN DISPOSITIF POUR AIDER LES COMMERÇANTS

Les élus ont décidé de mettre en place un dispositif de soutien en faveur des commerces impactés. Pour bénéficier de cette indemnisation, les commerçants du secteur identifié doivent être enregistrés à la Chambre de commerce et d'industrie ou à la Chambre des Métiers.

Ils doivent aussi constater une baisse de leur chiffre d'affaires supérieure ou égale à 10 % sur une période d'au moins 3 mois consécutifs et par rapport à l'année passée sur la même période.

L'indemnité octroyée est calculée par un comptable en fonction de la perte de marge brute en comparaison des 2 derniers exercices comptables antérieurs. D'un montant maximum de 20 000 €, l'indemnité fera l'objet d'une convention entre l'intercommunalité et le commerçant.

**Renseignements :**  
Service commerce  
05 59 60 84 28

## LAGOR VUE DEPUIS LE PARVIS DE LA SALLE DES FÊTES

Ce projet d'aménagement a consisté à créer un parvis en béton désactivé d'une surface de 526 m<sup>2</sup>, à l'extérieur de la salle Polyvalente, rénovée par la mairie de Lagor. La vue sur le bassin de Lacq y est imprenable !

Un parking de 48 places, dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite, a également été aménagé.

Le coût total de l'opération s'élève à **162 972 € TTC**.

Le projet a été conçu et financé par la CCLO.

Il a été réalisé par le groupement d'entreprises Deumier (Labastide-Cézéracq) / Lafont (Orthez), pour les réseaux et la voirie, et par l'entreprise ETPM (Morlaàs) pour l'éclairage.



## ZÉRO PHYTO : POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT, LE RETOUR DU BRIN D'HERBE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'usage des pesticides est interdit dans toutes les collectivités de France; une petite révolution aussi bien pour les jardiniers que pour les usagers des espaces publics. Après des années d'éradication totale, le brin d'herbe fait son retour en ville.

### Un plan de désherbage

«Il ne faut pas s'imaginer que ça va être la jungle», rassure Francis Layus, Vice Président à la voirie, aux espaces verts et à l'éclairage public. «L'objectif est de maîtriser la pousse en fonction des lieux, des usages et des risques».

Pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques, un plan de désherbage intercommunal constitue aujourd'hui une étape nécessaire. Il vise à remplacer l'utilisation de produits phytosanitaires par des méthodes alternatives, des moyens humains et des techniques adaptés. La CCLO s'est adjoint les services du bureau d'études SCE Aménagement et Environnement dont la première tâche a consisté à réaliser un état des lieux des usages en place : produits et matériel utilisés, pratiques de désherbage, organisation des équipes et du travail, etc.

### Définir le degré d'acceptation de l'herbe

Ayant pris connaissance des audits, les élus ont donné leur avis sur le degré d'acceptation de l'herbe. Ils ont ainsi échangé sur les hauteurs maximales visuellement satisfaisantes. Par exemple, dans les centres urbains, les dispositifs de prévention de la pousse comme le balayage mécanisé, les outils thermiques ou de coupe rase seront privilégiés. Sur des secteurs plus périphériques, des techniques d'entretien de l'herbe seront préférées. Au regard de ces objectifs, la prochaine étape consistera à définir les méthodes alternatives. Les premiers effets de ce changement s'observeront à partir du second semestre 2017.

## ZÉRO PHYTO, POURQUOI LA LÉGISLATION S'EST-ELLE DURCIE ?

Les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires sont dangereuses pour la santé humaine et l'environnement. Le risque sanitaire concerne à la fois les utilisateurs et les non-utilisateurs. Les premiers sont concernés par un risque d'intoxication directe par voie cutanée et respiratoire. Pour les non-utilisateurs, le risque est d'autant plus élevé que l'exposition coïncide avec la période d'application des produits phytosanitaires par les professionnels, au printemps donc.

Compte tenu de ces risques, la réglementation s'est durcie au fil des ans.

En 2006, le législateur fixe les modalités d'utilisation des produits phytosanitaires, en 2011, ils sont interdits dans les lieux publics fréquentés par des enfants et des personnes âgées, en 2014 arrive le «Certiphyto» obligatoire pour les usagers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les utilisateurs professionnels ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur la voirie et les espaces verts ouverts au public. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'interdiction sera étendue aux particuliers.



## LA PAROLE À FRANCIS LAYUS,

Vice-président, délégué à la voirie, aux espaces verts et à l'éclairage public

«Nous devons tous changer notre perception de la végétation spontanée : ce n'est pas parce qu'il y a de l'herbe que c'est sale. Il ne s'agit pas d'un abandon de ces espaces, mais bien d'un

engagement véritable de la part de la CCLO pour que le territoire soit géré en préservant la santé de chacun et de l'environnement. Chacun peut s'impliquer à son tour dans la démarche. Des solutions simples existent déjà : balayer devant chez soi, pratiquer un désherbage manuel, ou à l'eau chaude sans produits chimiques, fleurir son pied de mur, pailler ses massifs et son potager, etc.».

## LANCEMENT DE NOUVELLES OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT ET DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

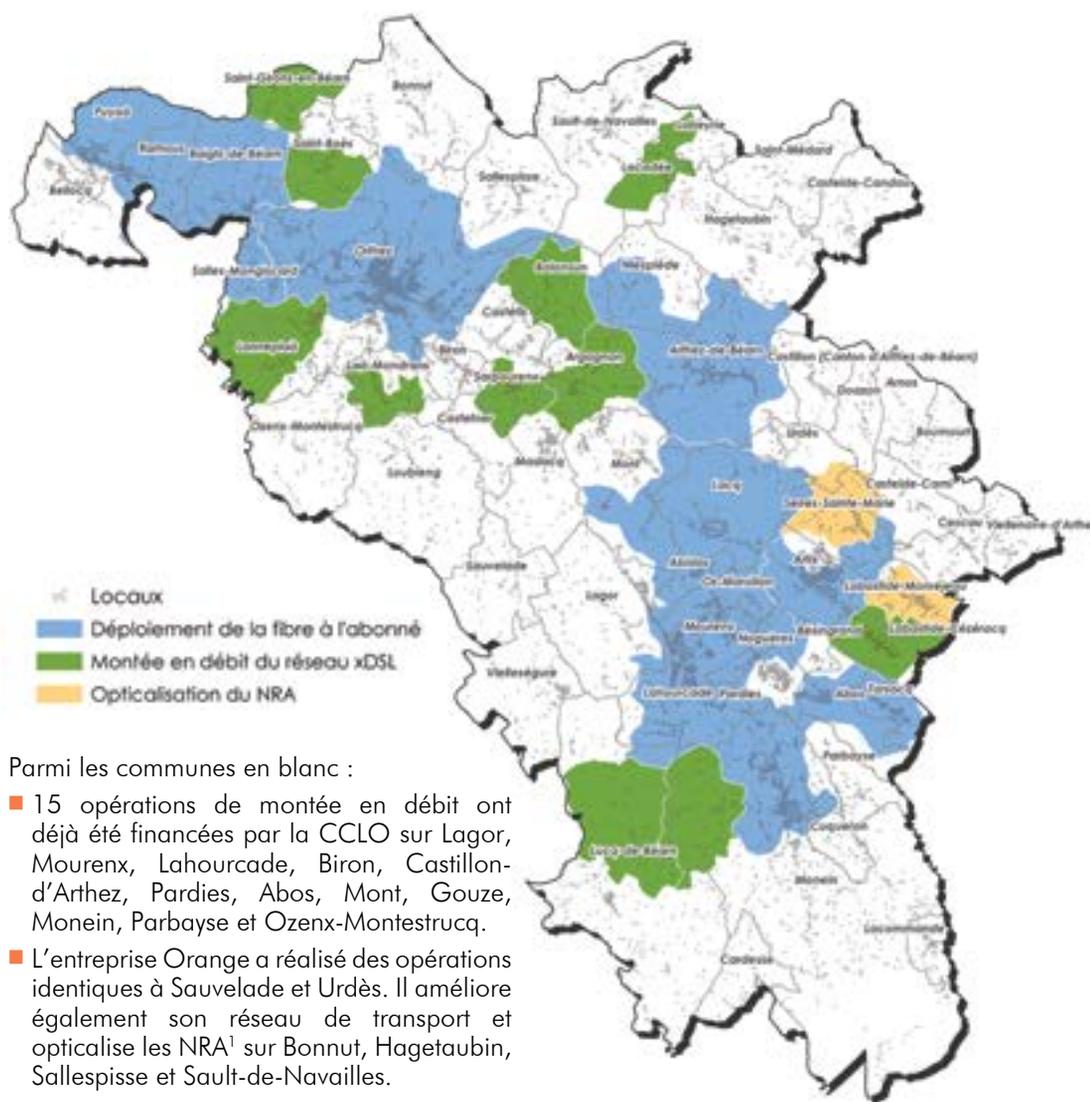
La communauté de communes de Lacq-Orthez et le Département des Pyrénées-Atlantiques ont défini ensemble le «mix technologique» le mieux adapté à la situation du territoire de Lacq-Orthez. Ce nouveau programme combinera l'installation de la fibre jusqu'à l'abonné (FTTH) et la montée en débit sur le réseau existant.

Le premier volet du programme (FTTH), représenté ci-dessous en bleu, sera mis en œuvre par un Syndicat mixte ouvert auquel adhèrera la CCLO en 2017.

Le second concerne 11 opérations de montée en débit (en vert sur la carte) et 2 opticalisations de NRA-ZO (Nœud de Raccordement Abonné en Zone d'Ombre) représentées en jaune, qui s'échelonneront de 2017 à 2020.

En 2017, le budget consacré à ce nouveau programme sera de 300 000 €.

### RÉPARTITION DES AMÉNAGEMENTS PROGRAMMÉS SUR LE TERRITOIRE



Parmi les communes en blanc :

- 15 opérations de montée en débit ont déjà été financées par la CCLO sur Lagor, Mourenx, Lahourcade, Biron, Castillon-d'Arthez, Pardies, Abos, Mont, Gouze, Monein, Parbayse et Ozenx-Montestrucq.
- L'entreprise Orange a réalisé des opérations identiques à Sauvelade et Urdès. Il améliore également son réseau de transport et opticalise les NRA<sup>1</sup> sur Bonnut, Hagetaubin, Sallespisse et Sault-de-Navailles.

### RACCORDEMENT DES ENTREPRISES, UNE PRIORITÉ

Dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental pour financer l'aménagement numérique des sites isolés, des travaux de raccordement au réseau fibre optique ont été réalisés sur la commune de Mont. L'entreprise REXAM, peut désormais bénéficier d'une offre FTTO (Fiber To The Office – «fibre jusqu'au bureau»). Cette offre de fibre optique est dédiée aux professionnels comme les entreprises ou les administrations.

<sup>1</sup> L'opticalisation consiste à transformer des liens en cuivre en liens en fibre entre le central téléphonique et l'armoire NRA-ZO installée sur la commune. Cette action contribue à l'augmentation du débit. Le NRA-ZO est une solution technique qui permet de créer un nouveau nœud de raccordement d'abonnés (NRA) couvrant intégralement ou partiellement une zone d'ombre. L'objectif du NRA-ZO est de rendre éligibles des lignes téléphoniques sur lesquelles l'ADSL n'était pas disponible et donc de réduire la fracture numérique. Depuis juillet 2011, le NRA-ZO est remplacé par le NRA-MED (Montée en débit).



1

Entrepreneurs, échangez  
vos cartes de visite



2

Je réserve la semaine  
du 7 au 15 février



3

Avoir le réflexe  
"Sentinelle"



4

La Foire de Mourenx,  
les 8 et 9 avril



5

Télé Alerte

1 - Le 24 février de 8h30 à 10h30, les rencontres des entrepreneurs à la pépinière de Monein. 2 - Pour le 1<sup>er</sup> anniversaire du MIX, des animations toute la semaine et même des nourritures terrestres à déguster! 3 - Vous sentez une odeur inhabituelle ou suspecte, signalez-le au : 05 59 92 21 02. 4 - Inscription ouverte pour les artisans, commerçants et associations. Toutes les modalités sur [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr), rubrique commerce et artisanat. 5 - Pour être informé dans les plus brefs délais d'un risque potentiel, inscrivez vous à la téléalerte sur [cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr), à l'accueil de la CCLO (Mourenx et Orthez) ou d'une mairie du territoire.

## COMPAGNIE DE THÉÂTRE «LES PIEDS DANS L'EAU»

La compagnie œuvre depuis 38 ans sur le territoire et elle est dirigée par Violette Campo, metteur en scène et comédienne. Pour cette dernière et toute son équipe, un seul crédo : «Le théâtre joue un rôle clé. Il a pour vocation de réunir tout le monde, en aidant les personnes et les communautés à être ensemble sans distinction ! Permettre à tous d'accéder et de participer aux activités culturelles est une question essentielle.»

En tout, 100 représentations annuelles et plus de 9000 spectateurs ! Les interventions de la compagnie théâtrale sont toutes menées en lien avec les réseaux culturels, éducatifs ou sociaux de la région.

Elle travaille également sur des spectacles avec des comédiens amateurs lors d'ateliers qu'elle organise à Mourenx, Oloron Sainte-Marie et Lasseube et est habilitée par l'Inspection académique pour intervenir en milieu scolaire. Elle encadre ainsi plus de 1000 élèves (écoles, collèges et lycées) sur des projets artistiques pour lesquels elle est soutenue par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Le milieu de l'entreprise fait également appel à ses talents sur des projets menés avec les salariés ou pour créer des spectacles adaptés aux problématiques du moment. Elle a par exemple travaillé avec SOBEGI, Messier-Dowty, Cap Emploi, Total, Lacq Plus et La Poste.

Aujourd'hui, basée au sein du centre culturel le MI[X], à Mourenx, la compagnie ne manque pas de projets. Elle planche actuellement sur une nouvelle pièce, intitulée «Ay Carmela!» et jouera en Béarn, Pays basque, Landes, Hautes-Pyrénées et même en région parisienne. Plusieurs spectacles à découvrir ou à redécouvrir... Dont le Festival des Théâtrales de Mourenx, du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril. Avec toujours le même plaisir!



*L'été dernier, la compagnie s'est rendue au Festival d'Avignon où elle a joué «Luz», au théâtre du Roi René lors de 21 représentations vues par plus de 2000 spectateurs. En mai 2017, elle se produira à Bondy (93), à Biarritz et à Lausanne (Suisse).*

### RENSEIGNEMENTS :

Avenue Charles Moureu  
64150 Mourenx  
05 59 71 50 38  
thlespiedsdansleau@free.fr  
Site : www.theatre-mourenx.org  
Ouvert mardi et jeudi,  
de 14h à 18h.

### ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx  
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

[contact@cc-lacqorthez.fr](mailto:contact@cc-lacqorthez.fr)  
[www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)

### LIGNES DIRECTES :

- **PÔLE RESSOURCES** .....05 59 60 95 41
  - Vie associative .....05 59 60 95 45
  - Communication .....05 59 60 73 55
  - Ressources humaines .....05 59 60 73 51
  - Marchés publics/Service juridique ...05 59 60 48 50
  - Finances .....05 59 60 95 44
  - Informatique/Aménagement numérique..05 59 60 73 57
  - Système d'Information Géographique ..05 59 60 73 54
  - Accueil .....05 59 60 03 46
- **PÔLE AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE** .....05 59 60 95 47
  - Relais administratif à Orthez .....05 59 60 55 59
  - Bâtiments/Eclairage public/Espaces verts.05 59 60 84 24
  - Infrastructures/Voirie/Bureau d'études...05 59 60 55 60
  - Urbanisme Mourenx .....05 59 60 73 50
  - Urbanisme Orthez .....05 59 60 81 61
- **PÔLE ANIMATION  
DU TERRITOIRE** .....05 59 60 95 46
  - Transport à la demande .....05 59 60 49 59
  - Habitat .....05 59 60 55 05
  - Petite enfance .....05 59 60 95 48
  - Aide aux devoirs/Aides aux étudiants...05 59 60 95 48
  - Politiques contractuelles .....05 59 60 49 59
- **PÔLE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**.....05 59 60 73 56
  - Commerce et artisanat.....05 59 60 84 28
  - Animation et aides aux entreprises ..05 59 60 84 22
  - Foncier / Agriculture .....05 59 60 84 21
  - Tourisme .....05 59 60 55 06
- **PÔLE ENVIRONNEMENT** .....05 59 60 73 49
  - Service déchets .....05 59 60 95 42
  - Aides Habitat / Énergie .....05 59 60 48 49
  - Risques technologiques et naturels...05 59 60 73 49

*Si quelqu'un ne reçoit pas le magazine dans sa boîte aux lettres, merci de le signaler à la CCLO (au 05 59 60 73 55 ou à [communication@cc-lacqorthez.fr](mailto:communication@cc-lacqorthez.fr)). Le magazine est aussi disponible dans les commerces de proximité, dans les Mairies et consultable sur le site internet de la CCLO.*

## MI[X]

Tél : 05 59 80 59 00  
www.le-mix.fr

### ■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

Médiathèque du MI[X] - Tête de réseau  
2 avenue Charles Moureu - 64150  
MOURENX  
Tél : 05 59 80 58 80  
Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi : 13h-18h  
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h  
Vendredi : 13h-19h  
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau  
Pôle Lecture sur [www.pole-lecture.com](http://www.pole-lecture.com)

### ■ RÉSEAU CYBER-BASE

**LA CYBER - MOURENX** - Tête de réseau  
2 avenue Charles Moureu  
Tél : 05 59 80 58 84  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-18h  
Mercredi, samedi : 9h15-12h / 13h-18h

### ■ LE CYBER CENTRE - ORTHEZ

Tél : 05 59 67 25 61

Horaires, coordonnées et programmes mensuels  
sur [www.cc-lacqorthes.fr/CYBERBASE](http://www.cc-lacqorthes.fr/CYBERBASE)

## PETITE ENFANCE

■ **ARTIX** - Crèche l'îlot petits pieds et Relais Assistants Maternels Amayra  
20 cité Pondix - 64170 ARTIX  
Tél : 05 59 53 91 76  
Courriel : [amayra@orange.fr](mailto:amayra@orange.fr)

■ **BAIGTS-DE-BÉARN** - Crèche Graines d'éveil  
4 lotissement Pédebernard  
64300 BAIGTS-DE-BÉARN  
Tél : 05 59 65 86 84

■ **LAGOR** - Crèche du Soleil levant  
49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR  
Tél : 05 59 02 51 24

■ **ORTHEZ**  
Crèche Les canaillous  
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ  
Tél : 05 59 69 14 91  
Relais Assistants Maternels  
Maison de la petite enfance - 2 rue Pierre Lasserre  
Tél : 05 59 67 26 33  
Courriel : [maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr](mailto:maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr)

■ **SAULT-DE-NAVAILLES** - Crèche Les mini pousses  
478 rue d'Aquitaine - 64300 SAULT-DE-NAVAILLES  
Tél : 05 59 67 90 12

## DÉCHETTERIES

### ■ ARTHEZ-DE-BÉARN

2 route du pont neuf  
Tél : 05 59 67 41 76  
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
vendredi : de 9h à 12h

### ■ LUCQ-DE-BÉARN

Route départementale 2  
Samedi de 9h à 12h

### ■ MASLACO

RD 275 - 27 route de Loubieng  
Tél : 05 59 67 31 89  
mardi : de 9h à 12h  
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
vendredi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

### ■ MONEIN

Route de Pardies  
Tél : 09 64 40 87 79  
du lundi au samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

### ■ MOURENX

Avenue du Lac - RD 281  
Tél : 05 59 60 05 80  
du lundi au samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
dimanche : de 9h à 12h

### ■ ORTHEZ

525 route de Bonnut  
du lundi au samedi : de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)

### ■ RAMOUS

Route impériale  
Tél : 05 59 65 97 01  
mardi : de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
mercredi, samedi : de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (hiver)/18h30 (été)  
vendredi : de 9h à 12h

## PERMANENCES D'INFORMATIONS

### ■ BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :  
Sandra Maldonado  
Horaires d'ouverture mairie  
Tél : 05 59 60 07 23

Mairie d'Artix :  
Corine Clugnac  
Horaires d'ouverture mairie  
Tél : 05 59 83 29 54

### ■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

CCLLO à Mourenx : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 73 50

CCLLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

Dans toutes les communes sur rendez-vous.

### ■ LES PERMANENCES AIDES HABITAT/ ÉNERGIE :

- Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à la Mairie d'Arthez-de-Béarn;
- Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois à la Mairie de Puyoô;
- Le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois à la CCLLO d'Orthez;
- Le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois à la Mairie de Monein.

Tous les jours (hors permanences mairies), à la CCLLO, rond-point des chênes, à Mourenx - Tél. 05 59 60 48 49  
Courriel : [habitat-energie@cc-lacqorthes.fr](mailto:habitat-energie@cc-lacqorthes.fr)

Abonnez-vous aux News-letters pour recevoir toute l'actualité de la CCLLO :  
[cc-lacqorthes.fr](http://cc-lacqorthes.fr)





## 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE DU MI[X]

Découvrez ou redécouvrez  
les nombreuses passerelles qui relient  
le monde agricole, les arts,  
la science et la littérature,  
la gastronomie, bref...

## L'AGRI-CULTURE

### Exposition AGRI-culturez-vous

L'exposition itinérante de l'agriculture  
en Pyrénées-Atlantiques (jusqu'au 11 mars)



#### Mardi 7 février à 18h30 :

Lecture autour du goût et de la gourmandise  
par la compagnie Théâtre les pieds dans l'eau

#### Mercredis 8 et 15 février à 14h :

Ateliers proposés par le CCSTI  
Lacq-Odyssée et par la Cyber

#### Jeudi 9 février à 18h30 :

Vernissage de l'expo de Marie Labat  
à la Galerie d'Art

#### Vendredi 10 février à 18h30 :

Rencontres autour du vin avec des vignerons  
locaux et exposition sur le Jurançon  
du CCSTI Lacq Odyssée.

#### Samedi 11 février :

10h : rencontre avec Marie Labat.  
11h30 : Vernissage officiel de l'exposition  
et du 1<sup>er</sup> anniversaire  
16h : rencontre avec des producteurs locaux :  
légumes, fromages, spiruline...  
Et toute la journée :  
ateliers d'expérimentation, ludiques et éducatifs  
et stands d'informations autour de l'agriculture

#### Mardi 14 février à 18h30 :

Conférence sur l'agriculture durable

#### Et tout au long de la semaine :

Film « Qu'est-ce qu'on attend ? » au ciné M

RETROUVEZ LE PROGRAMME

COMPLET SUR [WWW.LE-MIX.FR](http://WWW.LE-MIX.FR)

